

**Conséquence de la chute du prix du pétrole**

## **La Norvège puise pour la première fois dans son fonds souverain**



©D.R.

La Norvège, et pour la première fois, a été contraint de puiser, en janvier, dans son fonds souverain. C'est ce qu'a indiqué, ce vendredi, le gouvernement en justifiant cette décision par la chute du prix du pétrole et pour équilibrer son budget.

Le gouvernement a sur le premier mois de l'année effectué un prélèvement net de 6,7 milliards de couronnes (713 millions d'euros) dans son fonds qui pesait vendredi 7.090 milliards de couronnes (755 milliards d'euros). Le budget norvégien exclut traditionnellement lesdits revenus pétroliers, lesquels sont placés dans le fonds souverain en vue de financer les dépenses de l'Etat-providence de façon pérenne à l'avenir. L'Etat n'est autorisé à en prélever que 4% au maximum pour équilibrer ses comptes, sinon déficitaires. La ponction de janvier dépasse déjà amplement les prévisions du gouvernement de droite qui tablait l'an dernier de prélever 4,9 milliards de couronnes pour l'ensemble de 2016. Mais le repli continu du cours du baril a entamé les revenus pétroliers publics plus qu'escomptés. Il n'est pas dit pour autant que le fonds voie sa valeur baisser cette année car celle-ci dépend aussi des performances des investissements déjà réalisés (actions, obligations et immobilier). Depuis qu'il a été abondé pour la première fois en 1996, le fonds norvégien n'a encore toutefois jamais vu sa valeur diminuer d'une année sur l'autre.

